



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

collectivité départementale : Mayotte

Question écrite n° 120070

Texte de la question

M. Mansour Kamardine appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement relativement à sa réponse du 17 novembre 2004 consécutive à son intervention dans le cadre de la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 2005. À cette occasion, il l'invitait à mettre en place en faveur de Mayotte un véritable plan de développement pour l'emploi. En réponse, ce dernier lui annonçait son accord de principe quant à l'élaboration d'« un contrat de cohésion sociale territoriale, comme pour la Réunion, où nous nous rendrons mi-décembre ». En conséquence, il lui demande de lui indiquer l'état d'avancement de ce projet de contrat de cohésion sociale territoriale dont Mayotte a tant besoin compte tenu de la situation sociale générale de l'île.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120070

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2308